



Véhicule endommagé par un chien

Par **jean francois 43600**, le **17/02/2008 à 18:18**

lors de mon passage dans un village un chien a endommagé mon véhicule puis-je déposer une plainte et comment la formuler?rnje précise que je ne connais pas le propriétaire de ce chienrnmerci.

Par **ly31**, le **20/02/2008 à 20:37**

Bonsoir,rnrnUn chien errant a endommagé votre véhicule !rnrnIl est de toute évidence que vous pouvez porter plainte !rnrnAvez vous fait un tour dans ce village, afin de savoir a qui appartient ce chien ? rnrnPeut être que le Poste de Police a déjà eu le signalement de ce chien errantrnrnJe vous souhaite bon couragernrny31